



Le 9 novembre 2015

Monsieur Eric PIOLLE
Maire de GRENOBLE
11, boulevard Jean PAIN
CS 91066
38021 GRENOBLE CEDEX 01
Tel : 04 76 76 36 36

Robert DARVES-BLANC
Président de l'UDHEC¹
MdH EAUX-CLAIRES
35, rue Joseph BOUCHAYER
38100 Grenoble
Tel : 06 21 74 53 46

Objet : Pétition contre les actes de délinquance sur le quartier EAUX-CLAIRES

Monsieur le Maire,

Le 25 avril 2015, l'UDHEC vous envoyait un courrier contenant le paragraphe suivant :
« Nous vous signalons également, le comportement délictueux de certains conducteurs de quads ou deux roues motorisés, qui font des rodéos dans de nombreuses rues du quartier (Rues : ANATOLE France, BARRAL de MONTFERRAT, Aimé CESAIRE, des EAUX-CLAIRES, rue Docteur SCHWEITZER, rue de DUNKERQUE, Boulevard JOSEPH VALLIER.....) au mépris des autres usagers de ces rues, circulant en voiture ou en vélo. »

Le quartier EAUX-CLAIRES a connu, cet été, des manifestations particulièrement nombreuses de nuisances de toutes sortes (rodéos en voiture, en deux roues motorisées, circulation de motos, scooters, vélos sur les trottoirs, stationnement sur les trottoirs, sur les pistes cyclables, vols et agressions, commerce de stupéfiants directement sur la voie publique).

Nous avons alerté, le 14 octobre 2015 Monsieur le Ministre de l'Intérieur, qui a prévenu Monsieur le Préfet. Dans sa réponse du 24 octobre, Monsieur le Ministre *« tient avant tout à nous assurer de sa totale détermination à garantir, pour tous, le droit à la sécurité »*.

Ce n'est toujours pas le cas actuellement.

Une réunion a eu lieu, le 7 octobre 2015, avec Mesdames E. MARTIN et L. LEMOINE, les services de la Police Nationale et Municipale, le Service de Prévoyance de la Délinquance (SPD), des habitants du quartier.

Les engagements pris par la police municipale pour sanctionner les stationnements illicites ont eu des effets mais ils doivent être poursuivis afin de ramener le stationnement aux conditions normales (respect des trottoirs, des passages piétons, des aires de contournement, des bandes jaunes interdisant le stationnement dans un virage).

Les rodéos en engins motorisés, après avoir été moins nombreux, **recommencent**.

Les habitants sont excédés par tous ces comportements délictueux, aussi, ont-ils décidé de vous adresser la **pétition** jointe à cette lettre, qui a recueilli très rapidement (du 20 septembre au 20 octobre 2015) **591 signatures**.

En qualité de premier magistrat de la Ville de Grenoble, l'UDHEC vous demande, à nouveau, de renforcer les actions de présence humaine (Police Municipale et Nationale) pour faire respecter les règles en vigueur.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Robert DARVES-BLANC

¹ UDHEC Union Des Habitants des Eaux-Claires Union de Quartier EAUX-CLAIRES



NUISANCES SONORES et ACTES DE DELINQUANCES Dans le quartier EAUX-CLAIRES

Ces désagréments, l'UDHEC les a constatés et beaucoup d'habitants nous ont demandé d'intervenir. Nous avons rencontré en 2013 et 2014 les services de la Mairie, des polices Nationale et Municipale.

Dernièrement, alors que cet été, les nuisances sonores (scooters, voitures, musiques nocturnes...) et les manquements aux règles du code de la route se sont encore amplifiés, le président de l'UDHEC a envoyé un mail le 31 août 2015 au Maire, à la 1^{ère} adjointe, à l'adjointe de secteur, à la police Nationale, à la MDH Anatole France. Nous n'avons reçu qu'une seule réponse, de la Police nationale, aussi, nous suggérons aux habitants de notre quartier de faire une pétition auprès de la Mairie, pour que les autorités compétentes prennent la mesure de l'exaspération des habitants.

Remarque : Depuis la rédaction de ce texte, nous avons appris par l'adjointe du secteur 3 qu'une réunion serait organisée, réunissant les représentants de la mairie, des polices, des habitants du quartier EAUX-CLAIRES pour débattre de ces problèmes et trouver des solutions.

TEXTE DE LA PÉTITION

Les habitants des rues du quartier EAUX-CLAIRES (Anatole France, Eaux-Clares, Docteur Schweitzer, Barral de Montferrat, Marbeuf, Charles Péguy, André Rivoire, Dunkerque, Avenue Rhin et Danube, Parking Painlevé...) prient instamment Monsieur le Maire de Grenoble, avec les services des polices Nationale et Municipale, de prendre des dispositions pour faire cesser, les nuisances sonores, les manquements au code de la route et les différentes dégradations qui nuisent gravement à « **LA TRANQUILLITE PUBLIQUE** ».